

Communiqué de presse
7 juillet 2025

Lorient Agglomération lance l'appel à participation pour la 4^{ème} édition du Mois du handicap

Lorient Agglomération lance un appel à participation pour Le mois du handicap « Les Accessibles » prévu en novembre 2025 et invite les porteurs de projets en faveur de l'inclusion à se manifester avant le 5 septembre prochain.

En novembre 2025, Lorient Agglomération organise une nouvelle édition du mois du handicap « Les Accessibles », un temps fort de mobilisation pour l'inclusion et la valorisation des initiatives du territoire.

S'inscrivant dans le cadre de son projet Handicap Innovation Territoire (HIT), cette initiative a pour objectif de mettre en lumière les dynamiques locales qui permettent à chacun de trouver sa place dans la société, quelles que soient ses différences pour faire ensemble de l'inclusion une réalité.

Qu'il s'agisse d'un atelier, d'une journée portes ouvertes, d'une animation sportive ou culturelle, ou encore d'un moment d'échange, les porteurs de projet en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap ont jusqu'au 5 septembre 2025 pour se manifester auprès de Marion Le Garrec (06 65 41 60 54 - hit@agglo-lorient.fr) ou en renseignant le formulaire en ligne sur le site internet



<https://formulaires.demarches.lorient-agglo.bzh/participation-au-mois-du-handicap/>

Lorient Agglomération propose de recenser toutes les actions menées en novembre 2025 dans un programme commun largement diffusé via une campagne régionale de communication.

Le mois du handicap « Les Accessibles » : Un mois de rendez-vous pour un événement fédérateur

Des animations seront proposées sur l'ensemble du territoire de Lorient Agglomération tout au long du mois de novembre pour favoriser la construction du vivre-ensemble. Ce sera l'occasion de découvrir de nombreuses initiatives Locales. En 2024, « Les Accessibles » comprenait un « forum » organisée au Parc des expositions Lorient Bretagne Sud et avait rencontré un franc succès avec 130 structures participantes et 3 800 visiteurs. Le Forum n'aura pas lieu cette année mais sera à nouveau organisé en 2026.

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Aux côtés de l'État et de son opérateur la Banque des Territoires, la Région Bretagne a souhaité également s'engager pour accompagner ce projet stratégique pour le territoire.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin

02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08

mbretonrobin@agglo-lorient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

